

LE DERNIER CONTINENT de Vincent Lapize : Récit du parcours d'un dossier de demande d'aide

Après la réponse négative apportée par la Région Pays de la Loire à la demande de Réel Factory "d'aide au développement" pour le film intitulé *Le dernier continent* de Vincent Lapize et au vu du débat que cette décision a entraîné, nous avons choisi de retracer ici le déroulement des événements et de donner notre point de vue sur la situation.

- - -

Suivant le parcours "classique" de production d'un film documentaire, Réel Factory a déposé une demande d'aide "à la création cinématographique, audiovisuelle et multimédia"-auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire pour le développement du projet de film documentaire *Le dernier continent*, écrit et réalisé par Vincent Lapize.

Les services de la Région ont accusé réception du dossier le 5 mars 2013, précisant que nous pourrions connaître l'avis rendu par les experts du comité technique à partir du 11 avril, avis qui serait soumis pour décision *in fine* à la Commission permanente du Conseil régional, comme le veut la procédure habituelle.

Ensuite, alors que le comité d'experts s'était réuni pour formuler ses avis, de semaines en semaines, nous avons été invités à attendre, sans véritables explications.

Cette situation a duré jusqu'au 14 juillet où nous avons appris par la presse¹ (qui reprenait les déclarations d'un conseiller régional) que l'avis émis par le comité des experts avait été favorable mais que notre projet n'avait cependant pas été présenté aux élus lors de la Commission permanente de juillet du Conseil Régional.

En dépit de nos appels téléphoniques répétés et de la demande que nous avons adressée par courrier le 16 juillet 2013 au Président de Région, nous n'avons reçu aucune réponse formelle de la part du Conseil régional, ni la position du comité technique, ni celle de la commission permanente.

Ce n'est finalement que le 17 octobre 2013 que nous avons reçu un courrier de Monsieur Alain Gralepois, Président de la commission Culture, Sport, Citoyenneté et Education populaire. Cette lettre nous informait que notre dossier avait été soumis au Comité d'experts en charge de l'examen des dossiers et que "*suivant des critères essentiellement artistiques, les experts qui composent ce comité, et dont l'avis est consultatif, ont formulé un intérêt pour le film*" mais que "*dans*

¹ Presse Océan - Éditions du 14 juillet 2013

¹<http://www.presseocean.fr/actualite/nantes-une-aide-a-un-film-sur-laerport-de-notre-dame-des-landes-censuree-14-07-2013-69229>

un souci de cohérence de la parole publique régionale et pour éviter que le projet ne soit soumis à interprétation, nous n'avons pas souhaité présenter ce dossier à l'examen de la commission culture."

- - -

Dans la presse, répondant à l'article du 14 juillet, le président du Conseil Régional justifie sa position ainsi : *"chacun comprendra que le Conseil régional ne peut pas donner suite à cette demande de financement"* puisque : *"le documentaire militera ouvertement contre le projet d'aéroport qui est financé et soutenu par la collectivité régionale²".*

Les critères d'admissibilité ou de sélection des dossiers pour l'aide à la création audiovisuelle ne précisent pourtant pas de restriction d'ordre politique ou thématique. Seuls prévalent des critères artistiques et techniques : la qualité du film à venir d'un point de vue cinématographique, et le montage administratif et financier du projet.

C'est très bien ainsi et essentiel au bon fonctionnement de toute politique culturelle : auteurs et sociétés de production doivent pouvoir travailler en toute indépendance, sans entrer dans des logiques politiques de promotion des territoires ou des personnes.

C'est aussi en partie grâce à cet engagement des collectivités dans une politique de soutien à la création audiovisuelle que des films documentaires d'auteurs inventifs et rigoureux peuvent exister en dehors des sentiers battus des logiques commerciales. Les sociétés de production peuvent s'impliquer sur les territoires, fabriquer les films en régions au plus proche des auteurs et des techniciens.

- - -

Le Président appuie sa position sur une phrase extraite de la note d'intention du réalisateur, qualifiée de *"sans équivoque"* : *"Je filme dans l'urgence et, à ma façon, je prends part aux combats"*.

Bien qu'il soit problématique de réduire à une unique phrase un dossier de cinquante pages, il nous semble surtout que cet argument traduit un malentendu dans la compréhension du travail de documentariste. Le documentaire n'aspire ni à l'impartialité, ni à l'objectivité journalistique. L'auteur assume un point de vue, des intentions esthétiques et politiques. Il propose au spectateur son regard pour lui permettre de construire librement son jugement. *Le dernier continent* s'inscrit dans cette vision du documentaire.

Au-delà du sensationnel médiatique, le film porte avant tout attention aux personnes, aux idées, à leur circulation et leur mise en pratique. Vincent Lapize travaille sur un temps long pour rendre compte finement d'une expérience humaine nécessairement complexe et mouvante. Il choisit de porter son regard en se tenant aux côtés des opposants, et le film interrogera les

² Presse Océan - Éditions du 15 juillet 2013

²<http://www.presseocean.fr/actualite/notre-dame-des-landes-suspicion-de-censure-la-region-dement-et-sexplique-15-07-2013-69284>

réussites mais aussi les impasses du mouvement social en cours à Notre-Dame-des-Landes. Il rendra compte de l'investissement des militants et des habitants au quotidien en même temps qu'il essaiera de cerner l'émergence de nouvelles formes d'expérimentation sociales qui questionnent directement notre rapport intime à la politique.

C'est donc sans arrière-pensée que nous avons déposé notre dossier au Conseil régional. Il s'agissait pour nous d'une démarche normale : le film se tournait dans la région, nous étions en discussion avec un diffuseur régional et nous avions prévu de collaborer avec des techniciens régionaux, comme nous l'avions fait sur un film précédent³. Il s'agissait aussi pour nous de prolonger des collaborations qui s'étaient avérées efficaces et enrichissantes.

- - -

En outre, au-delà des questions de politique culturelle et de conception du cinéma documentaire, le fait de soustraire le projet au vote des élus dans "*dans un souci de cohérence de la parole publique régionale*" nous semble poser question d'un simple point de vue démocratique. Cette décision a d'ailleurs entraîné la démission du Président du comité d'experts cinéma, Daniel Ramponi, et de plusieurs experts de la commission⁴.

Depuis des années, la politique de la Région Pays de la Loire permet d'accompagner la création et les projets d'auteurs. Mais force est de constater que les tensions que cristallisent le projet de nouvel aéroport ont rendu le sujet tabou sur ce territoire, entraînant des décisions sur le contrôle de l'image, inquiétantes pour les professionnels de l'audiovisuel comme pour les citoyens.

- - -

De notre côté, nous continuons à avancer dans la production et la réalisation du film. Nous sommes une petite équipe qui n'a ni le temps ni les moyens de s'épuiser dans un jeu de contestation administrative ou de "débat" par voie de presse. Nous gardons notre énergie pour le projet. L'équipe s'est agrandie puisque nous coproduisons le film avec A Gauche en Montant production à Rennes.

Il nous semble que la discussion publique que cette situation a entraînée pose des questions essentielles qui méritent d'obtenir des réponses. Nous sommes solidaires des techniciens, producteurs, auteurs, structures de diffusion et membres de la commission d'experts qui se sont mobilisés pour interpeller la collectivité sur cette décision.

Réel Factory et A Gauche en Montant production

³ Vos désirs de Gabrielle Gerll produit par Réel Factory en coproduction avec Télénantes avec le soutien de la Région Pays de la Loire

⁴ Presse Océan - Édition du 19 juillet 2013

⁴<http://www.presseocean.fr/actualite/aeroport-du-riffi-a-propos-du-doc-sur-notre-dame-de-landes-19-07-2013-69572>